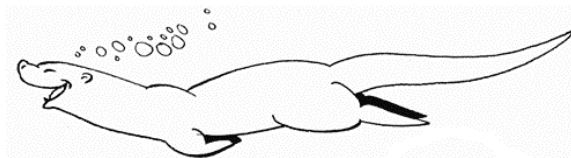


La Loutre d'Europe

Les dessins de cette partie
ont été réalisés par
Alexis NOUAILHAT



★ Réunion Loutre du 26 mai 2007 Amphithéâtre Rouelle, Muséum d'Histoire Naturelle de Paris

Présents : Franck Alary (CRIF), Pierre Brousset (ONCFS), Véronique Fitrzyk (ONCFS), Pascal Fournier (SFEPM), Régis Gomes (ONCFS), Anne Laure Gourmand, Xavier Grémillet (GMB), Patrick Haffner (SFEPM), François Jacquet (ASTERS), Hélène Jacques (SFEPM/UICN), François Léger (ONCFS), Damien Lerat (SHNA), François Moutou (SFEPM), Sylvain Richier (ONCFS), Nicolas Varanguin (SHNA).

Excusés : Jérôme Beyaert, Jacques Bouché, Nicolas Dupieux, Xavier Janssens, Frédéric Leblanc, Charles Lemarchand, Raphaël Mathevet, Laurent Mercier, Pierre Migot, Didier Montfort, Cathy Pelsy.

Communications

1 - Préservation de la Loutre d'Europe en Bretagne

Par Xavier Grémillet xavier.gremillet@laposte.net

Frank Simonnet franck.simonnet@gmb.asso.fr

Groupe Mammalogique Breton (www.gmb.asso.fr) - Maison de la Rivière
29 450 SIZUN - Tel: 02 98 24 14 00 - Fax: 02 98 24 17 44

Liste de discussion sur les mammifères sauvages de Bretagne (ouverte à tous) :

<http://fr.groups.yahoo.com/group/mammbzh>



Favoriser la recolonisation :

La Bretagne a conservé quelques noyaux importants de populations de loutres à l'origine d'une recolonisation dynamique de vastes zones. Le GMB suit les évolutions de cette population. Les naturalistes de régions où s'amorce enfin une recolonisation des bassins versants désertés peuvent bénéficier des connaissances acquises.

Le piégeage et les « marées noires » sur le littoral furent la cause principale de la disparition de l'espèce. A la pire époque, il subsistait trois noyaux principaux de population (le centre Ouest de la Bretagne, les zones humides du Golfe du Morbihan et de la Brière) et un isolât côtier (Presqu'île de Crozon & Archipel de Molène) ; ailleurs, l'espèce avait disparu ou se maintenait de manière diffuse (individus erratiques ou petits isolats relictuels). A la création du GMB en 1988, la destruction des habitats et la pollution des eaux liées à l'agriculture intensive avaient déjà touché - de façon plus ou moins forte - la totalité des bassins versants.

Quels enseignements tirer du cas de la Bretagne et de l'expérience du GMB ?

- ♦ L'existence d'un réseau d'observateurs permet de dresser une cartographie précise et réactualisée en permanence des évolutions au moyen de prospections systématiques des bassins versants qu'ils soient occupés ou non. Elle est basée sur la recherche des indices de présence selon un protocole adapté de type UICN.
- ♦ La recolonisation est lente car linéaire et centrifuge depuis les bastions relictuels.
- ♦ Sur les fronts de recolonisation, l'espèce traverse des zones hostiles (agricoles dépourvues de zones humides, cols, landes) pour passer d'une tête de bassin à l'autre. Ces observations confirment les témoignages des anciens chasseurs de loutres.

- ♦ A l'échelle d'un bassin versant, la recolonisation s'exprime par des taches de cantonnement discontinues, instables et souvent éphémères (« sauts de puce »). Les individus pionniers se fixent d'abord sur les zones qui fournissent le meilleur « gîte et couvert ». Certains sous-bassins voisins peuvent rester inoccupés pendant quelques années.
 - ♦ A l'échelle régionale, et sur un pas de temps plus long, la recolonisation s'est par contre jusqu'alors effectuée en « tache d'huile », la recolonisation d'un bassin versant donné étant suivie par celle du bassin contigu, tous les bassins périphériques d'un noyau étant à terme recolonisés.
 - ♦ L'aspect « mouvant » des cantonnements sur le front de recolonisation rend difficile la détection de l'espèce d'autant que les individus erratiques isolés déposent peu ou pas d'épreintes. Les taches de musc pur (hors épreintes) et les marquages d'urine sont alors d'excellents indices trop souvent méconnus des prospecteurs. Les pièges à empreintes fournissent à peu de frais des informations sur l'arrivée des premiers erratiques, et sur les femelles suitées ou le rut.
 - ♦ La recolonisation peut emprunter un bras de mer.
 - ♦ Les loutres ne dédaignent ni les gîtes offerts par les zones urbaines ou de loisirs ni les poissons blancs et écrevisses américaines liés à la pollution organique de l'agro-industrie.
 - ♦ Attention à ne pas confondre recolonisation et redécouverte d'une crypto population.
 - ♦ La recolonisation peut rejoindre un isolat avant son extinction (ex. Crozon-Molène) mais malheureusement pas toujours.
- ♦ Ces principes ont été illustrés lors de la communication :
- au Sud-Ouest par les recolonisations de la Cornouaille : Odet aval (Monts d'Arrée -> Aulne -> Odet), Aulne aval (jonction avec la Presqu'île de Crozon) et Cap Sizun (Presqu'île de Crozon -> Cap Sizun -> Goyen).
 - au Nord-Est sur les Lié, Evron, Truite, Gouessant, Arguenon... zones d'agriculture et élevage porcin intensifs.
 - au sud-est sur le Canut, affluent de la Vilaine.

Préservation

De nos jours, le principal frein de la recolonisation est la mortalité accidentelle (trafic routier, pisciculture et « piégeage accidentel »). Même si les études fondamentales en vogue actuellement dans les laboratoires sont utiles, l'aménagement de corridors biologiques constitue la priorité absolue des plans de restauration. Les rares financements devraient converger vers cette urgence.

Malgré les réticences psychologiques des collectivités et gestionnaires, l'anticipation est indispensable :

- Il faut impérativement restaurer les habitats et les écosystèmes même dans des zones dépourvues de loutre ! Dans un premier temps, les corridors doivent être aménagés entre les bastions de population et les isolats au sein d'une même région biogéographique, mais aussi entre régions différentes (ex. Bretagne et Normandie pour renforcer ses crypto populations).
- Que l'espèce soit présente ou non, des aménagements *ad hoc* doivent être réalisés sur tous les « points noirs » réels ou potentiels : intersections route-cours d'eau, piscicultures.
- Les outils sont variés : Réseau Natura 2000, Contrat Restauration Entretien (CRE) des cours d'eau, Contrats Nature (avec les Conseils Régionaux ou Généraux), ... La communication a exposé quelques réalisations concrètes du GMB : maintien des arbres gîtes, des chablis et embâcles dans les CRE, création de « havres de Paix » (convention privée de réserve), construction de « catiches artificielles », réseau de « loutroducs », formation de professionnels (services de voiries, ONF, CRE).

Les loutroducs en Bretagne

Le GMB a établi le bilan de plusieurs années de politique de constructions de loutroducs en Bretagne.

Il s'avère que :

- ♦ La participation des naturalistes est indispensable lors de la conception du projet et de sa réalisation pour garantir l'efficacité de l'ouvrage, faute de quoi de nombreux aménagements sont totalement inefficaces.

- ♦ Il n'y a pas de modèle standard : chaque site est un cas particulier ! Divers cas de figure et divers aménagements ont été présentés lors de la communication. Les matériaux choisis doivent être pérennes (béton, ...) et exclure le bois par exemple. La maintenance doit être garantie.
- ♦ Les collisions peuvent avoir lieu sur des routes à faible trafic et au niveau de petits ruisseaux. En conséquence, tout ouvrage nouveau ou devant être restauré doit prendre en compte la présence de la faune (mammifères semi-aquatiques, mais aussi chauves-souris, batraciens etc ...).

Pour conclure : les échanges entre structures de différentes régions ou pays sont indispensables. Le GMB souhaite poursuivre et développer sa politique de rencontres in situ en recevant ou en se déplaçant.

2 - Accompagnement du retour de la Loutre dans les Monts d'Ardèche

Par Nicolas Dupieux - environnement@parc-monts-ardeche.fr

Chargé de mission " Patrimoines naturels, Environnement et Recherche scientifique "

Parc Naturel Régional (PNR) des Monts d'Ardèche - La Prade - 07 560 MONTPEZAT-SOUS-BAUZON

Tél. 04.75.94.35.20 / www.parc-monts-ardeche.fr

Nicolas n'ayant pu se rendre à cette réunion, il a eu la gentillesse de nous communiquer un mail à lire pendant la réunion, reproduit ici en grande partie :

En 2001, les prospections conduites par Robert Bendelé sur le département avaient commencé à apporter les preuves d'une recolonisation du département par la Loutre : quelques épreintes sur des zones localisées d'une minorité de rivières du département.

Quelques années plus tard nous avons souhaité confirmer cette dynamique de recolonisation au sein du PNR.

Fin 2004 nous avons donc organisé une formation à destination des naturalistes de la région sur la connaissance de la Loutre et la reconnaissance de ses indices de présence. Sur la quarantaine de personnes présentes, seules deux ou trois ont ensuite prospecté les rivières du Parc, dont moi bien entendu qui ai parcouru quelques centaines de kilomètres sur les 2/3 du Parc. On a ainsi actualisé notre connaissance de la répartition de la Loutre durant les hivers 2004/2005 et 2005/2006.

Pas de méthode de prospection très " rigoureuse ", mais la recherche d'indices sur une quarantaine de rivières à des points stratégiques (ponts, confluences) en remontant de l'aval vers l'amont jusqu'à ne plus observer d'indices. Bilan de ces prospections : la confirmation du retour de la Loutre qui occupe désormais les principales rivières du Parc.

Un texte passé à l'époque dans le numéro spécial des *Epines drômoises* sur la Loutre est disponible sur demande.

Excellente nouvelle donc que ce retour de la Loutre chez nous.

Question suivante : comment accompagner ce retour, s'assurer des bonnes conditions de la recolonisation du territoire et de son extension future vers les autres départements voisins ? Nous commençons à mettre en œuvre un programme d'action en faveur du retour de la Loutre associant différents volets :

- une sensibilisation des pêcheurs qui pourraient mal percevoir ce retour. Nous avons fait le choix d'informer les pêcheurs, de les sensibiliser plutôt que de garder secrète l'information de ce retour. On organisera certainement une réunion d'information avec l'appui de pêcheurs sensibilisés, et la coédition avec la Fédération de pêche d'un livret sur la Loutre est envisagée.

- une sensibilisation du grand public : édition de ce livret sur la Loutre, organisation de conférences, sorties sur les traces de la Loutre...

- une formation des techniciens de rivières à la prise en compte de la Loutre (et autres mammifères semi-aquatiques) dans la gestion des rivières.



Bien entendu nous avons plein d'autres questions, notamment sur la manière de suivre avec un peu plus de méthode la présence de la Loutre sur nos rivières (quelle méthode légère, quels moyens humains, comment stocker les données et les mettre en forme...). Nous avons depuis organisé deux autres formations pour les naturalistes de la région. Et nous continuons notre implication en faveur de l'amélioration de la qualité des eaux de nos rivières, sur leur aménagement... notamment dans le cadre des contrats de rivières et des SAGE en cours ou en projet.

3 - Mails envoyés par des membres du réseau n'ayant pu se joindre à la réunion

Jacques Bouché (J.Bouche@gea.fr) nous a envoyé ce mail :

Avec le CORA (région), j'ai voulu relancer le réseau loutre Rhône-Alpes qui était en sommeil. Fin janvier, nous avons fait une réunion à Lyon avec 30 personnes venues de tous les départements pour faire un état de l'existant et pour discuter des actions à mener.

L'objectif principal est, bien sûr, la réactualisation de la répartition de la Loutre dans la région. La dernière publication globale sur ce sujet étant l'étude de JL Michelot / CORA sur le statut de la répartition de la Loutre en Rhône-Alpes 1982-1992.

Un coordinateur régional a été nommé, ainsi que des coordinateurs départementaux.

Il a été décidé de collecter et structurer les données existantes sur la Loutre depuis 1992 pendant cette année 2007. Avec cet inventaire de départ, nous établirons des nouveaux sites potentiels à prospecter à partir de 2008.

Une forte demande de formation sur le terrain a été formulée par les participants. Nous avons décidé d'organiser un stage de formation par an sur la connaissance de la Loutre et ses indices de présence. Le premier stage s'est tenu au sein du PNR des Monts d'Ardèche en mars où nous avons prospecté sur l'Ardèche et trois de ses affluents. Les 9 participants débutants savent maintenant reconnaître une épreinte et ont commencé à deviner les endroits précis et privilégiés de marquage d'une loutre.

La Loutre est bien présente et semble s'établir de mieux en mieux dans plusieurs départements Rhône-Alpins, et il sera passionnant d'essayer de suivre au mieux cette évolution dans les années qui viennent. C'est la volonté et l'objectif premier du réseau loutre Rhône-Alpes.

En même temps, il faudra certainement réfléchir à des actions de protection de son habitat et je pense également au problème de la mortalité routière.

Raphaël Mathevet (raphael.mathevet@cefe.cnrs.fr) nous fait part de ce mail :

De notre côté le " bilan 2006 et début 07 " est le suivant:

- Les prospections sur la Cèze ont montré une présence de l'espèce en amont de Monclus seulement. La partie aval de la Cèze ne semble pas encore colonisée.
- Les prospections en Camargue sont restées occasionnelles et ont été systématiquement négatives.
- Dans le cadre de Natura 2000, un stagiaire (6 mois à plein temps) encadré par nos soins (Tour du Valat, PNR, CNRS, EPHE) devrait prochainement faire une prospection systématique des deux bras du Rhône (d'Arles à la mer) pour inventorier le Castor et la Loutre.
- Le PNR, en collaboration avec divers partenaires dont la Tour du Valat et l'EPHE de Montpellier, devrait sortir d'ici fin 2007 un petit ouvrage sur les mammifères de Camargue. Nous rédigeons avec Anthony la fiche loutre.

Enfin, je vous fais la proposition d'organiser au second semestre 2007 un week-end prospection avec des membres du groupe loutre (idéalement une dizaine de personnes) qui seraient intéressés : l'idée serait de prospecter ensemble les cours moyen et aval du Gardon (peu prospectés) et/ou la Cèze et des lieux historiques camarguais. Ce serait là une belle occasion d'échanger en toute convivialité provençale.

Didier Montfort (dimontfort@wanadoo.fr) nous donne les informations suivantes :

Un gros n° spécial de la revue *Aestuarina* (2007/30euros, renseignements, si besoin, au PNR de Brière) " *Pour une gestion durable des zones humides : l'exemple des PNR* " vient de paraître, avec de nombreuses contributions, dont la Loutre et bien d'autres sujets encore...

A paraître également ce printemps, 2 ouvrages publiés par le Comité des Marais (Redon) sur les *Marais de Vilaine*, l'un sur la flore et la faune (dont la Loutre avec un chapitre spécial que l'on m'a demandé de rédiger), l'autre sur les aspects historiques et ethno-culturels de ces 10 000 ha de marais que le barrage d'Arzal, réalisé en 1970, a tristement bouleversés !

4 - La Loutre en Haute Savoie

Par François Jacquet (fr.jacquet@gmail.com)

ASTERS (Agir pour la Sauvegarde des Territoires et des Espèces Remarquables ou Sensibles), Ecole Nationale Vétérinaire d'Alfort
11, hameau de Coquichart - 62 140 CAUMONT



Historiquement présente sur l'ensemble du territoire français, la Loutre d'Europe était considérée comme une espèce disparue en Haute-Savoie, comme dans l'ensemble du bassin du Rhône, depuis 1980. Cependant, depuis 2000, plusieurs témoignages d'observations directes de l'animal ou d'indices de présence nous sont parvenus dans ce département. A l'échelle nationale, les noyaux de populations subsistant en Bretagne, sur la façade atlantique et dans le Massif Central, notamment en Ardèche, sont en expansion. Il était donc à l'ordre du jour d'étudier la faisabilité d'un retour naturel de la Loutre en Haute-Savoie.

Nous ne disposons pas de données historiques précises pour la Haute-Savoie. Au début du XX^{ème} siècle, on rencontre la Loutre dans tous les cours d'eau rhônalpins, hormis quelques torrents de montagne et lacs oligotrophes. Dès les années 1960, on ne note plus que quelques points de présence, relatifs à de petites populations relictuelles. Leurs effectifs, certainement très faibles, restent difficiles à estimer (Fayard, 1984). La Loutre semble avoir disparu de la région Rhône-Alpes, en tant qu'espèce à population stable, au début des années 1980. En 1986, elle est considérée comme rare dans l'Ardèche, le Rhône, l'Isère et les Hautes-Alpes (Bouchardy, 1986). Entre 1982 et 1992, une étude menée à l'échelle du bassin du Rhône montre l'existence d'une population estimée à une trentaine d'individus erratiques, isolés les uns des autres et au futur compromis (Michelot, 1992). Sept noyaux de peuplement sont dénombrés, tous réduits et relictuels. La conclusion est celle d'un avenir sombre pour la Loutre en Rhône-Alpes. Aucune recolonisation ne semble possible à moyen terme à partir du Massif Central, pas plus qu'une quelconque reconstitution des populations à partir des individus restants.

En Haute-Savoie, aucune prospection systématique n'a été menée jusqu'à présent. Afin de préciser le statut de la Loutre d'Europe dans ce département, nous avons recueilli plusieurs témoignages de naturalistes ou d'usagers des cours d'eau. Les plus récents, postérieurs à 2000, ont pu être analysés. Plusieurs données fiables nous sont parvenues de trois endroits différents en Haute-Savoie. La plupart des observations ont été faites en vallée de l'Arve près de Chamonix.

Une fois ce point effectué sur la situation de la Loutre en Haute-Savoie, nous avons mis au point une méthode permettant d'étudier les capacités d'accueil du milieu. Nous avons déterminé les facteurs limitants et favorisants pour la survie et la pérennisation de la Loutre, en nous basant sur différentes parutions scientifiques. Cependant, seuls quelques-uns de ces facteurs sont précisément définis. Le seul facteur actuellement considéré comme limitant est la disponibilité en nourriture. Nous avons considéré que seules les stations présentant une biomasse piscicole supérieure à 50 kg/ha étaient aptes à accueillir la Loutre. A celles-ci se sont ajoutés les points sur lesquels ont été relevés de manière certaine des indices de présence de la Loutre depuis 2000. La zone étudiée s'étend donc sur 20 kilomètres en amont et 20 kilomètres en aval de chaque point. Notre étude a ainsi porté sur 233,4 kilomètres de cours d'eau (Arve, Giffre, Borne, Bronze, Eau Noire, Daudens, Chéran, Usses), satisfaisant par définition aux exigences vitales de la Loutre d'Europe. Nous nous sommes inspirés d'une méthode de notation de 1 à 5, permettant d'apprécier la qualité des abris potentiels offerts par les rives, sur une distance de 100 mètres (Mason et Mac Donald, 1986).

La moyenne générale du linéaire de cours d'eau étudié est égale à 3,7 sur 5. Le milieu haut-savoyard est donc globalement favorable à la Loutre. Néanmoins, l'anthropisation massive dont souffre la Haute-Savoie,

notamment les vallées, entraîne une dégradation du milieu pénalisante pour l'installation et le développement d'une population stable de loutres. Le risque de mortalité par collisions, en raison d'un réseau routier dense au sein des vallées est réel. Enfin, les ressources en nourriture sont de qualité moyenne.

La méthode mise au point pour apprécier la qualité des milieux vis-à-vis de la Loutre d'Europe est novatrice. Elle permet un traitement simple et exhaustif de l'ensemble des paramètres du biotope influant sur la répartition de la Loutre. Elle peut s'adapter à tous les milieux et constituer peut-être ainsi une méthode standard d'analyse. Elle présente néanmoins certaines limites. Il n'est pas tenu compte de la corrélation entre certains paramètres, comme par exemple le dérangement et la disponibilité en abris, car la Loutre s'accommode d'autant mieux du dérangement que les abris sont nombreux. Les conclusions de cette étude restent relatives et doivent être analysées avec prudence.

La Haute-Savoie est apte à accueillir à nouveau la Loutre. Seul le noyau de population ardéchois est susceptible de produire des individus colonisateurs pour la Haute-Savoie. L'étude des corridors biologiques consiste également en une étude de milieu, menée cependant dans une optique différente. Les corridors biologiques sont des zones de passage, où la Loutre ne va pas forcément s'installer. La note moyenne pour l'ensemble des corridors biologiques de Haute-Savoie est égale à 3,7 sur 5. Ils sont globalement favorables à la progression de la Loutre.

La recolonisation de la Haute-Savoie par la Loutre est donc possible en l'état actuel des choses. Reste à préciser le facteur temps. Nous n'avons aucune emprise sur les changements du milieu à venir et nos prévisions ne gardent de valeur que si ces derniers restent limités. L'établissement d'une population stable de loutres en Haute-Savoie ne nous paraît par conséquent pas envisageable avant au moins 20 ou 30 ans, à condition que les capacités d'accueil du milieu et la qualité des corridors biologiques demeurent satisfaisantes.

5 - La Loutre dans l'Aveyron et en Midi-Pyrénées

Par Régis Gomes (regis.gomes@libertysurf.fr)

La Loutre est aujourd'hui commune et en densité importante sur tout le Nord du département (Aubrac, Carladez, vallée du Lot et du Dourdou de Conques), elle est omniprésente également au Sud du département sur les Bassins du Tarn amont, de la Jonte et de la Dourbie.

Au centre et à l'ouest du département, elle est présente depuis quelques années sur les vallées du Viaur et de l'Aveyron. Sur ces bassins, la densité est moins importante car encore en phase de recolonisation. Elle fréquente d'ailleurs encore peu les affluents de ces deux rivières, restant surtout sur les cours d'eau principaux.

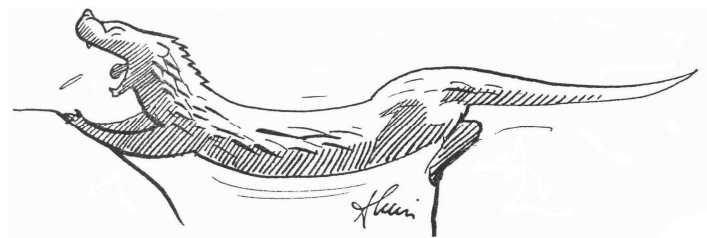
Trois zones du département ne semblent pas encore ou très peu fréquentées : le bassin de Decazeville, certaines zones de grands étangs du Ségala, ainsi que les grands affluents situés sur le Tarn aval (Rance, Dourdou et Sorgue). Nous n'arrivons pas encore à expliquer cette absence géographique.

Le Lot : la Loutre s'y porte bien. Présente sur toute la partie nord du département, elle y est en phase de recolonisation et avance vers le Sud Ouest.

La Loutre est présente sur le Piémont Pyrénéen sur l'ensemble des départements. Elle est bien présente sur certaines vallées pyrénéennes en Haute-Garonne et Hautes-Pyrénées.

Le Tarn et le Tarn-et-Garonne sont les deux départements de Midi-Pyrénées où l'espèce est la moins présente. Sa présence est avérée sur la rivière Tarn pour le premier et sur l'Aveyron et le Viaur en limite de département pour le second. Il est donc envisageable qu'elle y soit de plus en plus régulière.

Ainsi, la Loutre se porte assez bien dans la région. Le prouve le nombre croissant d'observations diurnes, de captures accidentelles et de collisions routières dans la majorité des départements de la région (Aveyron, Lot, Gers, Pyrénées-Atlantiques, Haute-Garonne).



Une forte sensibilisation des piégeurs, pisciculteurs et des DDAF serait nécessaire sur l'ensemble des départements. Surtout que Castor et Vison d'Europe sont également présents.

De gros problèmes de libre circulation (obstacles, collision routière) risquent d'apparaître dans les zones à fortes concentrations urbaines et industrielles, notamment sur le Piémont Pyrénéen comme, par exemple, sur le Gâve de Pau.

6 - Protocole d'autopsie et collecte des cadavres

Par Hélène Jacques (h.jacques.otter@wanadoo.fr)

Les objectifs d'une autopsie sont de :

- déterminer les causes de la mort par un examen externe et interne du cadavre
- de récolter des données de biométrie
- de faire des prélèvements pour analyses ultérieures

et accessoirement de désengorger les congélateurs de certaines associations, pleins depuis plusieurs années. C'est dans ce contexte qu'une équipe s'est attelée à la tâche de vider les congélateurs du GMB en avril dernier. Les autopsies se sont déroulées dans le Laboratoire Départemental 22, que nous remercions pour le prêt gracieux de la salle du Lazaret.

Il est primordial lors du stockage du cadavre de noter l'espèce, d'attribuer un numéro à l'animal, ainsi que de préciser l'organisme ayant conservé le cadavre, le lieu, la date et les circonstances de la découverte et les noms et coordonnées de l'observateur. L'étiquette doit être mise sous plastique pour éviter l'effacement des écrits dans le contexte humide d'un congélateur.

Le jour de l'autopsie, sur le rapport d'autopsie sont notés le lieu et la date ainsi que le nom des personnes réalisant l'autopsie, la conservation du cadavre avant autopsie (frais ou congelé) et son état (frais, début de décomposition, décomposition avancée, totale, complètement aplati).

Un cadavre se conserve trois jours au frigidaire et il est préférable de mener l'autopsie avant la congélation qui induit des altérations macroscopiques et histopathologiques, rendant impossible certaines analyses.

Il faut noter le sexe et le poids et prendre les mesures de la longueur du corps et de la queue, de la tête et d'un pied arrière ainsi que d'autres mesures si nécessaire.

L'examen de la dentition permet de noter l'usure et le tartre éventuel qui sont des indicateurs approximatifs de l'âge de l'animal. L'examen externe du corps se porte sur l'existence de lésions visibles (plaies, cicatrices, morsures..), de fractures, et sur l'éventuel état reproducteur des femelles par examen de la vulve et des mamelles.

Lorsque l'on veut poursuivre l'examen par ouverture des cavités, il faut mieux s'adjoindre les services d'un vétérinaire, au moins pour les premières expériences. Pour les cas où la cause de la mort est inconnue et/ou difficile à déterminer, la présence d'un vétérinaire faune sauvage peut s'avérer indispensable. Ce sont les lésions externes et internes, dont les fractures, qui permettent de déterminer les causes de la mort.

Les dépôts de graisse sous cutanée, viscérale, caudale, génitale et rénale sont quantifiés sur une échelle de 1 à 3. Par ouverture de la cavité abdominale et thoracique, les lésions sont examinées et les prélèvements effectués :

- Génétique : oreille ou peau
- Anticoagulants : foie
- Ecotoxicologie : Mercure (foie), Organophosphorés (foie), Organochlorés (graisse interne), Plomb, Cadmium (rein)
- Parasitologie : foie, reins, vessie, tube digestif complet, trachée, œsophage, poumons, cœur



- Stock organes : foie, rein, rate, poumons, ganglion mésentérique
- Prélèvements spéciaux : crâne, baculum (os pénien), utérus, calculs rénaux si présents.

Chaque prélèvement est placé dans un petit sac plastique, dûment étiqueté et congelé à nouveau. Lors d'analyse portant sur tel ou tel élément, le stock est prêt à être analysé. L'intérêt des autopsies sera discuté l'après-midi.

7 - Un réseau Loutre francophone

Par Lionel Lafontaine : absence de l'intervenant

Discussions

Xavier Grémillet souligne l'importance d'une communication entre les diverses équipes régionales. Les échanges d'expériences par voyages inter-régionaux sont bénéfiques pour les deux parties, y compris ceux qui reçoivent.

Il faudrait recenser les diverses actions effectuées en faveur de la Loutre en France et répertorier qui pourrait recevoir des stagiaires.

François Moutou nous rappelle l'historique du groupe loutre. Dans les années 1980, on ne savait rien de la distribution des loutres et les prospections se sont faites avec un grand dynamisme. Les premières études ont été financées par le ministère chargé de l'environnement après présentation du projet et négociations par Marie-Charlotte Saint Girons et René Rosoux, sur une initiative SFPEM. Puis l'enthousiasme a un peu baissé. En 2001, un plan de restauration a été rédigé, mais n'a été réalisé qu'en très petite partie pour des raisons politiques et de disponibilité.

Actuellement, la Loutre n'est pas une espèce prioritaire pour le MEDAD mais il faudrait pouvoir suivre la recolonisation en considérant la Loutre comme une espèce flambeau.

L'expérience acquise à son sujet peut servir pour beaucoup d'autres espèces, en particulier au travers du suivi des corridors de re-colonisation.

Une " animation loutre " portée par la SFPEM est donc envisageable avec des financements du MEDAD qui permettraient de mettre à jour un outil cartographique sur Internet et de relancer diverses prospections nationales.

En ce qui concerne la collecte des cadavres, François Léger rappelle qu'il a lancé en mars 2003 un réseau de collecte auprès de ses collègues de l'ONCFS. Il existe à ce jour 19 cadavres de loutres stockés dans divers congélateurs (Pyrénées-Orientales, Creuse, Vendée...).

Il faudrait envisager de les collecter en un lieu unique et de faire les prélèvements ad hoc. Le centre de formation de l'ONCFS près d'Orléans pourrait être ce lieu car les agents ONCFS y vont forcément une ou plusieurs fois dans l'année. On peut supposer que l'ONCFS préférerait n'avoir qu'un seul correspondant associatif pour gérer les accès à ces cadavres et aux données et prélèvements associés.

Si toutes les loutres mortes étaient récupérées en France, on aurait 150 à 200 cadavres par an.

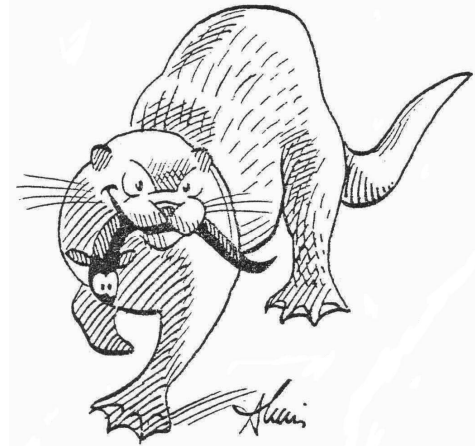
Se pose alors la question de l'intérêt de tout récupérer.

François Moutou souligne l'intérêt d'une veille sanitaire.

Pascal Fournier précise que au delà d'un certain nombre, il ne faut pas hésiter à ne pas forcément récupérer tous les cadavres.

La réunion se termine à 17 heures car il faut fermer la salle et les discussions continuent dehors. En particulier il nous semble plus logique de faire la prochaine réunion loutre en mars 2008, ce qui sera moins gênant par rapport au travail de terrain qui a empêché certains de venir.

Nous souhaitons à tous un bon été et des prospections fructueuses.



Hélène JACQUES